

## DAAC Limoges : Ateliers radiophoniques avec Radio Pays de Guéret

Ce dispositif est ouvert aux élèves du premier et du second degré de la Creuse. Il est contingenté. Pour s'y inscrire, un projet est à déposer dans Adage avant le 30 septembre 2022



### LE PROJET

#### Description :

Depuis sa création en 2007, Radio Pays de Guéret anime et encadre des ateliers pédagogiques d'initiation aux techniques d'expression radiophonique, et à l'apprentissage des médias.

Les thèmes abordés sont soit définis en concertation avec les élèves lors des premières séances, soit « orientés » vers des sujets particuliers (vie de l'établissement, écologie, citoyenneté...), ou peuvent être en perspective des enseignements dispensés. Les connaissances et/ou éléments culturels sont ainsi très divers et peuvent se déployer dans de nombreux domaines étudiés à l'école.

#### Domaine(s) artistique(s) et culturel(s) [voir liste déroulante] :

Média et information

#### Partenaires :

Radio Pays de Guéret – Thibaut Blond – Anne-Laure le Joliff

#### Articulation avec un projet 2d degré :

Oui

### LES PARTICIPANTS

#### Professeur coordonnateur (nom et prénom)

#### Classes, niveaux et effectifs prévisionnels

#### Intervenant :

Thibaut Blond – Anne-Laure le Joliff

### LE CONTENU DU PROJET

#### Rencontrer :

Rencontrer des professionnels d'un média, la radio.

#### Pratiquer :

Les séances sont encadrées par un personnel salarié de la radio, et accompagnées par un membre de l'équipe pédagogique. Pour des raisons pratiques et de sécurité, ces ateliers s'adressent à des groupes de 4 élèves au minimum, et 12 élèves au maximum en studio à Radio Pays de Guéret. Mais des ateliers peuvent aussi être menés directement dans les classes avec l'ensemble des élèves, selon une organisation concertée avec l'enseignant de la classe : enregistrement d'un groupe pendant que les autres préparent leur discours par exemple.

#### Connaitre :

L'utilisation du média radio et la diffusion des productions sur un média écouté par des auditeurs autres que les pairs sont des moyens motivants et exigeants :

- de développer les compétences dans le domaine du langage oral, en situation de réception et en situation de production, tout en se confrontant à la diversité des activités langagières.
- d'améliorer le discours oral, tant dans ses contenus que dans sa forme, grâce aux multiples enregistrements audio ;
- de s'approprier les codes de fabrication d'un média citoyen de proximité et d'en comprendre le fonctionnement.



#### Restitutions envisagées :

Production systématique et intégrale de contenus radiophoniques diffusés ensuite à l'antenne de Radio Pays de Guéret-96.5 FM, et mis à disposition des classes

#### Etapas prévisionnelles :

- Les premières séances sont dédiées à la découverte du média.
- Les séances suivantes s'articulent, selon le niveau et les projets définis avec les enseignants, autour d'enregistrements permettant une analyse réflexive et la mise en place d'outils au service de l'oral et peuvent donner lieu déjà à la production de contenus diffusés.
- Les dernières séances permettent l'enregistrement et la diffusion d'un contenu radiophonique exigeant.
- Un calendrier est établi avec chaque classe s'engageant dans le projet, allant de novembre à juin.

#### LES ACTIONS PASS CULTURE (optionnel)

Ne pas hésiter l'année prochaine à financer un enrichissement du dispositif sur la part collective du Pass culture (visite, spectacle, intervention...)

#### L'ATELIER (optionnel)

A renseigner si vous comptez enrichir le dispositif en lui associant un atelier.

#### BUDGET PREVISIONNEL

##### Ce qui est pris en charge par les partenaires :

Les frais de déplacement des salariés sur les établissements scolaires, l'apport de matériel audio et d'enregistrement.

100h x 60 euros financés par la DRAC (pour le premier et le second degrés).

##### Ce qui reste à financer par l'établissement :

Papèterie, transport éventuel des élèves vers le studio de RPG (22 avenue Charles de Gaulle, 23000 Guéret)

Aucun élément budgétaire n'est à renseigner dans ADAGE pour s'inscrire au dispositif, sauf dans le cas d'une mise en œuvre spécifique et enrichie de l'action qui requerrait des moyens complémentaires.

**Pour en savoir plus :** RPG 96.5 FM  
<http://www.radiopaysdegueret.fr/>

**Contact :** [direction@radiopaysdegueret.fr](mailto:direction@radiopaysdegueret.fr)